

Les prisons suisses s'équipent d'un système de lutte contre les drones

Sécurité Le pénitencier de Lenzbourg (AR) règle les derniers détails de son installation pour détecter les objets volants non identifiés. Les cantons romands sont en retard.

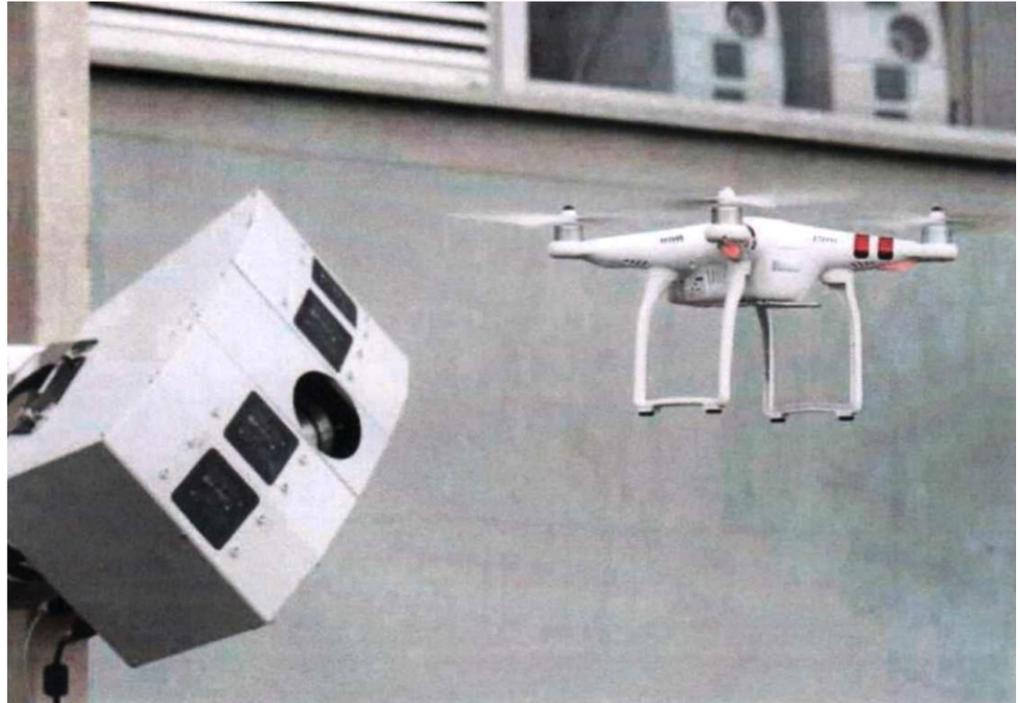
Dominique Botti

dominique.botti@lematindimanche.ch

Les Alémaniques sont à l'avant-garde de la lutte contre l'intrusion des drones dans les prisons. Le pénitencier de Lenzbourg (AR) peaufine son système de détection. Tout comme celui de Bostadel (ZG). Et d'autres établissements germanophones pourraient suivre prochainement. Les Romands, en revanche, sont moins enthousiastes. Ils disent vouloir attendre encore un peu. Sauf le canton de Genève, qui s'y intéresse concrètement.

Cauchemar des gardiens

Ces appareils volants sont pourtant le cauchemar des services pénitentiaires. En effet, les engins permettent d'introduire des objets interdits (stupéfiants, téléphones portables, armes) derrière les murs. Et leur vol peut être aussi exploité pour une reconnaissance aérienne ou pour toute autre action de préparation à une évasion, détaille Rebecca de Silva, porte-parole de l'Office zurichois de l'exécution judiciaire. Le nerf de la guerre contre ces intrus est de pouvoir les détecter rapidement.



À Lenzbourg, 14 capteurs sont positionnés autour de la prison pour détecter un intrus. A. Blattner/Rheinmetall

Or il est de plus en plus difficile de le faire. La technologie infaillible n'a pas encore été inventée. Et les appareils sont toujours plus petits, moins bruyants, plus rapides et plus précis. De plus leur prix modeste et leur accès libre dans les commerces facilitent leur utilisation. Aujourd'hui les drones représentent un réel danger pour la sécurité des prisons, même si les cas avérés sont encore rares, poursuit la fonctionnaire zurichoise. Plutôt que d'attendre, Marcel Ruf a décidé d'agir. Le directeur du pénitencier de Lenzbourg (AR), un des plus importants de Suisse, a choisi le système Radshield DT-260 du fabricant allemand Rheinmetall pour assurer une surveillance efficace. Après plusieurs mois d'essai, l'équipement devrait être opérationnel à la fin de cette année. Enfin presque. «Il y a encore trop de fausses alarmes, en moyenne une dizaine par jour. Nous devons améliorer cela», «Il y a encore trop de fausses alarmes, en moyenne une dizaine par jour. Nous devons améliorer cela» Fabian Ochsner, vice-directeur de Rheinmetall Air Défense à Zurich explique Fabian Ochsner, le vice-directeur de la filiale zurichoise de l'armurier allemand. Le Radshield ne parvient parfois pas à différencier un drone d'une feuille morte d'un arbre ou d'un oiseau.

À Lenzbourg, l'installation coûte 200 000 francs. Elle se compose de 14 capteurs, déployés le long du périmètre pénitentiaire à surveiller. Ces instruments peuvent détecter le passage d'un objet indésirable, mais ils ne peuvent pas suivre son vol. Ils ne sont pas conçus pour déterminer une trajectoire, le lieu de départ ou d'arrivée d'un drone, précise Fabian Ochsner. Le système est fait pour alerter les gardiens qu'un intrus est dans la prison. Ces derniers, une fois informés, peuvent décider d'effectuer une fouille générale, poursuit le spécialiste.

Les règles sur la lutte contre les drones sont très strictes, selon Gyrophare bleu. Le magazine des professionnels de la sécurité explique qu'il est interdit d'utiliser des brouilleurs, tout comme de couper la connexion entre le drone et la télécommande de l'utilisateur. Trop dangereux. La Confédération autorise toutefois l'utilisation de systèmes-laser ou de pistolet à filet pour capturer ces appareils. La prison de Lenzbourg dispose de deux pistolets qui peuvent tirer à 30 mètres de distance. Les Romands s'y intéressent lentement La Suisse romande suit de loin ces expériences alémaniques.

Les raisons de ce désintérêt sont multiples. Le nombre de viols de l'espace aérien des prisons latines ne serait pas assez important. Le coût d'une surveillance technique serait trop élevé. La technologie infaillible n'existerait pas encore. Ce retard pourrait être rapidement comblé. Le canton de Genève s'est lancé dans la recherche d'un système antidrone performant pour sa future prison des Dardelles. Par ailleurs, la Conférence latine des chefs des départements de justice et police (CDLJP) est sensible à cette problématique. La question des drones est d'ailleurs un des points à l'ordre du jour de la prochaine séance de la CDLJP en novembre.